



## GARDONS LE CONTACT

Pendant le confinement, en chiffres

### - Service prestataire

- Maintien des interventions chez 752 bénéficiaires sur 897, soit 84 %.
- 145 bénéficiaires en veille sociale assurée par les aides à domicile
- 53 nouveaux dossiers traités et mis en place
- 40 % de baisse d'activité

### - Service mandataire Ain'spire\*

- Soutien régulier des 132 clients et 89 intervenants
- 5 % de baisse d'activité

**Ain Domicile Services**  
Tél. 04 74 21 42 52  
[www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr)

## AIN DOMICILE SERVICES MET L'ACCENT SUR LA PRÉVENTION



# « Une équipe formidable »

Sur le terrain ou via une veille sociale, les aides à domicile ont accompagné les personnes à vivre au mieux le pendant et l'après-confinement.

PAR ANNICK PUVILLAND

« **N**otre cœur de métier, c'est protéger les personnes vulnérables » rappelle **Véronique Favier**, responsable du pôle opérationnel d'Ain Domicile Services. Mission d'autant plus importante en temps de crise sanitaire ! En amont du 17 mars, le comité de direction a tout mis en œuvre pour informer et protéger salariés, bénéficiaires et clients, et réaménager le travail, avec pour volonté première de maintenir auprès des personnes aidées les interventions concernant les actes essentiels. « Très vite, les responsables de secteur ont fait remonter les risques d'isolement des personnes âgées chez qui les interventions étaient suspendues. » Très vite, les aides à domicile ont assuré une veille sociale via des appels téléphoniques des bénéficiaires et des familles et ont amené, dans certains cas, à réintervenir plus tôt.

### UN FORT ACCOMPAGNEMENT

« Tout le monde a été très solidaire, il y a eu très peu d'absentéisme. L'équipe a été formidable. » Est-ce à

dire que la crise sanitaire n'a inquiété personne ? Non. Mais, sur le terrain, Ain Domicile Services a fortement accompagné ses salariés, sensibilisé aux mesures de protection et mis en place les équipements nécessaires avec le soutien du Département, de l'ARS, des dons d'entreprises, de particuliers et de collectivités.

« Les aides à domicile sont en première ligne auprès des bénéficiaires, tout passe par elles » souligne **Florence Meinser**, chargée de prévention. Elles ont transmis les bons gestes, expliqué, répondu aux inquiétudes et interrogations des personnes et des familles. La prévention individuelle joue à plein, avant, pendant et après le confinement. « Des personnes disaient ne pas savoir porter le masque. Certaines se demandaient comment faire après le confinement pour recevoir à nouveau chez soi la famille, les amis. D'autres étaient terrorisées et ne voulaient plus sortir du tout, faire les courses, avec un risque d'agoraphobie » explique **Agathe Jeannin**, responsable qualité et communication. Accent est mis sur ces grands axes d'action. ■

## SERVICE MANDATAIRE

# Le souffle d'Ain'spire

Les intervenants et clients du service mandataire Ain'spire n'ont pas été oubliés durant le confinement. Tout comme pour le service prestataire, Ain Domicile Services les a accompagnés : veille sociale, relais d'infos, appel aux dons

de masques (avant leur délivrance gratuite en pharmacie actée par le gouvernement début avril)... « Conseiller aux clients de suspendre les interventions non indispensables, faire comprendre qu'en tant que particuliers employeurs ils ont la responsabilité de protéger leurs salariés, n'a pas toujours été entendu. Il y a aussi la grosse problématique du chômage partiel qui n'existe pas pour eux. Le gouvernement a annoncé une aide exceptionnelle mais il n'y a pas de décret » note Agathe Jeannin.

Là aussi, la prévention joue à plein. « La mise en ligne sur notre site Internet des procédures des gestes barrières, établies dès le début pour les bénéficiaires et salariés, permet aussi leur accès aux mandataires. »

Au final, certains clients ont réduit les temps d'intervention, peu les ont suspendues, et, hormis deux salariés en arrêt de travail car personnes vulnérables, peu d'aides à domicile n'ont pas exercé leur activité. ■



### Invis-pensables

Ain Domicile Services s'est associée à la campagne lancée par Adedom demandant à l'État le versement d'une prime aux aides à domicile, identique à celle des personnels soignants, et une revalorisation des salaires, pour une véritable reconnaissance de leur métier.

## PRÉVENTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

# Des actions continues

Outre la prévention individuelle, Ain Domicile Services organise des actions collectives, avec le soutien de la Conférence des financeurs. Étaient en cours les séances de prévention des risques routiers, les « Nouvelles rencontres » d'information thématiques (sur la santé, la sécurité, la nutrition...) en partenariat avec la PUV et le Pôle Pyramide de Saint-Denis-lès-Bourg. Leur reprise est espérée à la rentrée si possible, avec les adaptations sanitaires nécessaires.



# En plus



## Partenaires +

Les relations avec les Partenaires +, démarche initiée par Ain Domicile Services pour pouvoir proposer à ses bénéficiaires et clients une offre de services extérieurs de qualité (portage de repas, téléalarme, entretien d'espaces verts...) assurés par des entreprises partageant les mêmes valeurs, sont restées actives durant le confinement. Certains ont proposé une aide bénévole.

## Numéri.Dom

Soutenu par la Fondation de France, le projet Numéri.Dom sera opérationnel à la rentrée. Il permettra à une quarantaine de bénéficiaires, accompagnés par leurs aides à domicile formés pour cette action, de disposer d'une tablette numérique, facilitant l'information, la prévention, les liens familiaux.

## Ambassadeurs de prévention

Top départ aussi à la rentrée du projet, soutenu par le Département, visant à préserver la santé des salariés et réduire les risques professionnels en développant une culture de prévention. 18 ambassadeurs de prévention seront formés, afin de sensibiliser et d'accompagner leurs collègues aux bonnes pratiques. Le projet prévoit également de former les responsables hiérarchiques à identifier les risques professionnels lors des visites à domicile et de fournir aux équipes d'aide à domicile des kits de solution pour réduire la manutention des personnes à mobilité réduite, source de troubles musculo-squelettiques.

## 5<sup>e</sup> branche

L'assemblée générale d'Ain Domicile Services se tiendra le 27 octobre et sera l'occasion d'aborder la « 5<sup>e</sup> branche ».

À suivre aussi : le lancement de l'action cofinancée par la Carsat, D-marche, invitant de manière ludique les personnes à augmenter leur nombre de pas quotidien, avec podomètres fournis. En lien avec la crise sanitaire et ses enseignements, de nouvelles actions sont développées, pour lesquelles des financements complémentaires sont demandés à la Conférence des financeurs. ■